



---

## Où en est la démarche synodale ?

---

Rappelons-nous, au moins 300 personnes, cet hiver ont participé sur notre doyenné du Grand Angoulême, le plus souvent dans des groupes paroissiaux, à l'élaboration de convictions sur l'Eglise de demain à la demande du pape François. L'Eglise dont on rêve, osant parfois une parole prophétique... L'étape nationale vient d'être vécue. Nous lisons ça et là quelques articles dans la presse concernant la session extraordinaire de l'épiscopat français tenue à Lyon les 14 et 15 juin. Chaque évêque y était présent avec un représentant laïc de chaque diocèse. Cette synthèse nationale est disponible sur le site de la C.E.F.

J.M. Guenois, pour le Figaro, souligne ces quelques points : « Mariage des prêtres, femmes diaires ou prêtres, transparence dans les décisions paroissiales, révision de la liturgie... Les propositions issues des diocèses de France pour *le synode sur la synodalité*, voulu par le pape, pourraient bouleverser l'ordre établi dans le sacerdoce des prêtres. » *Une réelle reconnaissance* envers eux est pourtant soulignée. Elles ont été validées, mercredi (15 juin) à Lyon, par les évêques, puis transmises « *telles quelles* » à Rome, accompagnées d'une lettre qui les justifie et les met en perspective. Jamais l'Eglise de France n'avait voté et assumé un texte aussi radicalement réformateur, en particulier sur le sacerdoce. (...) S'achève ainsi la première phase d'un synode mondial sur la gouvernance de l'Eglise, convoqué en 2021 par le pape François. À Rome, d'ici à décembre 2022, s'ouvrira une seconde phase qui va rassembler l'ensemble de ces propositions nationales pour préparer la tenue effective de ce synode au Vatican, en octobre 2023. Le document français s'intitule « *Collecte des synthèses synodales* ». (...) Les dix propositions posent un diagnostic sévère sur l'exercice actuel du sacerdoce catholique : « *autoritarisme, difficultés dans les relations avec les femmes, attitude surplombante plus que fraternelle* ». Les évêques proposent donc « *que le célibat des prêtres soit laissé au libre choix de ceux-ci, de sorte que l'ordination presbytérale et le mariage soient compatibles* ». Autre grief, la « *criante disproportion entre le nombre de femmes engagées* » et celles « *qui sont en situation de décider* ». Ce qui engendre « *d'innombrables blessures* », une « *attente criante* », une « *révolte* ». D'où « *de nombreuses demandes pour que les femmes puissent recevoir l'ordination diaconale* » et qu'elles puissent être chargées de « *la prédication* ». Ce qui serait un « *premier pas* ». Certains voudraient qu'elles « *puissent être ordonnées prêtres* ». Les évêques appellent aussi à une « *diversification des liturgies au profit des célébrations de la parole* », avec une « *place centrale pour la méditation des écritures* ». Selon eux, l'eucharistie est certes « *essentielle* », mais sa liturgie peut être un « *lieu de tension* » : tant pour « *l'irrecevabilité du langage* » de l'Eglise – trop complexe pour les fidèles -, que pour les « *exclus des sacrements (personnes homosexuelles, divorcés remariés)* ». 150 000 catholiques ont élaboré ces cahiers de doléances, soit 10 % des pratiquants, mais « *peu de jeunes et de jeunes adultes* », reconnaît l'épiscopat, qui note aussi « *la difficulté pour beaucoup de prêtres à reconnaître l'intérêt de ce synode* ». (...) »

On pourra noter d'autres points dans la synthèse de l'Eglise de France, comme au sujet de la formation des Chrétiens liée à celle des futurs prêtres, revisitant le schéma actuel des séminaires : « On trouve à plusieurs reprises la suggestion d'une formation commune aux ministres ordonnés, aux ministres institués et à tous les baptisés. D'autre part, c'est dans la formation humaine des futurs prêtres (les qualités relationnelles, l'équilibre personnel, la capacité à gouverner et à communiquer) que les synthèses marquent la nécessité d'une évolution ». Ou encore sur le sens même de la parole de Dieu, bonne nouvelle pour toute personne : « Les personnes en grande précarité identifient dans la lecture commune des Ecritures un fondement de la vie ecclésiale. En méditant les textes, chaque participant expose sa vie et sa parole à la Parole de Dieu et peut entendre les appels que Dieu adresse à chacun et à l'Eglise. Ainsi, tous peuvent trouver leur place : personnes très précaires ou non, chrétiens pratiquants ou non... »

A suivre donc !

Laurent Maurin

17 juin 2022